



ABONNEMENTS

Un an Six mois
Suisse Fr. 9.05 Fr. 4.55
Union postale » 18.— » 9.—
Compte de Chèques postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

Abonnement par la poste : 20 cts en plus.

ANNONCES

suisse 25 ct., offres et demandes
de places 15 ct. la ligne,
étrangères 30 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des annonces : PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
 Succursales et agences dans les principales villes suisses. Nombreux correspondants à l'Étranger.

L'impôt fédéral sur les bénéfices de guerre

III

Nous avons essayé de démontrer, dans un précédent article, ce que le bon sens populaire comprend sous l'appellation de « bénéfice de guerre ». Le Département suisse des finances, division de l'administration fédérale des contributions, l'interprète d'une façon différente et surtout extensive. C'est ainsi que, ces derniers temps, quantité de personnes, fabricants-établisseurs, chefs de fabriques ou simples négociants, ont reçu la fameuse circulaire qui commence par ces mots :

« Nous vous adressons, sous ce pli, le formulaire destiné à votre déclaration d'impôt sur les bénéfices de guerre.

« Dans tous les cas et par conséquent même si vous estimez ne pas être contribuable, vous avez l'obligation de retourner à notre administration, sous pli recommandé, dans le délai de 14 jours, ce formulaire intégralement rempli.

« Il faut joindre à la déclaration pour l'année fiscale et les années précédentes : les bilans, les comptes de profits et pertes.

« S'il n'a été établi ni bilan ni compte de profits et pertes, il faut joindre à la déclaration les inventaires, des comptes de provisions, des comptes de banques, des exposés sur le chiffre d'affaires, avec pièces analogues donnant un aperçu numérique sur la marche de l'entreprise.

« Les amortissements de toute nature, qu'ils aient été faits avant ou après la clôture des comptes, en particulier les dépenses pour nouvelles constructions et reconstructions ou pour acquisitions de machines, etc., que vous auriez portés dans les frais généraux doivent, s'ils ne ressortent pas du compte annuel, être déclarés d'une manière claire dans des annexes spéciales.

« La présentation des annexes ci-haut indiquées est obligatoire dans tous les cas, donc même si vous estimez ne pas être contribuable. »

Et tout cela doit être envoyé à Berne !

On fera bien de remarquer que la circulaire impose l'obligation d'accompagner la déclaration d'impôt de pièces annexes. Le Chef de l'administration fédérale de l'impôt sur les bénéfices de guerre donne de la sorte un sens absolu à l'art. 18 de la loi; cette mesure péjorative est contraire aux usages et ce procédé témoigne en

même temps d'une méfiance qui blesse. A quoi sert donc la déclaration personnelle, si on n'accorde aucune confiance à celui qui la signe? La demande de produire des pièces à conviction se justifie dans les cas douteux. Voir des dissimulateurs et des gens sans scrupule dans tous les contribuables présumés est non seulement excessif, inadmissible, mais presque outrageant. Ce parfum d'absolutisme, ce sens inquisitorial, cette malveillance ne sauraient convenir à des citoyens — qui sont la masse nous voulons le croire — qui ont conscience de leurs devoirs et qui sous toutes sortes de formes en ont donné tant de preuves depuis 1914. La Confédération et l'État ne peuvent ignorer que l'immense majorité de ces contribuables présumés n'ont entrepris depuis 1915 aucun article de guerre ni modifié leur fabrication ou leur genre d'affaires; ils n'ont pas davantage profité des hausses consécutives à des conventions ou arrangements dits de compensation.

Pourquoi cette débauche d'invitation à présenter par écrit une déclaration personnelle? Le fait est d'autant plus surprenant que la Confédération ne cache pas qu'elle possède actuellement une administration des contributions parfaitement organisée pour exercer une surveillance intense sur la taxation et la perception. Elle possède un organe expérimenté, qui a fait ses preuves, lors du premier impôt de guerre et tout spécialement au début de la perception de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Depuis trois ans que cet organe fonctionne, il a certainement dû pouvoir rassembler les matériaux d'informations nécessaires et suffisants pour lui éviter des erreurs en nombre aussi « kolossal » que celui que nous avons déjà signalé, 11.500 sur 15.000.

On veut, par force, centraliser à Berne la comptabilité générale d'une catégorie d'industriels. Pour qui et à quelles intentions? « Ce bloc enfariné ne nous dit vraiment rien qui vaille. » Idée bizarre. Sommes-nous si près d'un régime bolcheviki qu'on mâche déjà la besogne à MM. Lénine et Trotsky pour le jour où ils ne manqueront

pas d'arriver en Suisse, quand le terrain de la Russie qu'ils ont trahie, mise à feu et à sac, leur sera devenu trop brûlant?

A propos de l'affaire Bloch, les journaux ont publié tels renseignements — non démentis jusqu'à présent — qui laissent croire qu'il peut aussi se produire des fuites, malgré le secret professionnel des fonctionnaires prévu à l'art. 14 de la loi. Est-on bien sûr que les dossiers, qu'on exige et qui sont ainsi livrés au fisc, seront à l'abri de toute indiscretion? Les contribuables qui se regimbent contre cette formalité, sont pour nous tout excusés et on comprendra notre objection à l'interprétation extensive de l'art. 18 obligeant de remettre sans autre toutes les comptabilités à Berne.

Bz.

Exportation d'horlogerie en Allemagne

Renouvellement de crédit.

Le nouvel accord germano-suisse prévoit, qu'en compensation de l'autorisation d'exportation d'horlogerie en Allemagne, pour une valeur minimum de 15 millions, le crédit de 4 ½ millions accordé en 1917, par les banques suisses à l'Allemagne, contre garantie de banques et d'industriels de ce pays, sera renouvelé pour une période de six mois, soit jusqu'au 31 mars 1919.

Les effets souscrits à l'échéance du 31 octobre et qui sont destinés à garantir subsidiairement les banques suisses, pour le crédit consenti par elles, ne seront pas renouvelés, mais les nouveaux exportateurs en Allemagne devront se substituer aux garants actuels et signer des effets, dont l'importance sera proportionnée à la valeur de leurs exportations du 1^{er} août 1918 au 31 mars 1919.

Comme il ne sera pas possible de connaître le montant de cette valeur avant cette dernière date, chaque intéressé devra signer un effet de change en blanc, qui sera déposé à la Chambre suisse de l'horlogerie, jusqu'à l'expiration de la nouvelle convention.

Le Département suisse de l'économie publique refusera toute autorisation d'ex.

portation à celui qui n'aura pas accompli cette formalité.

La Chambre suisse de l'Horlogerie indiquera prochainement quand et où ces effets devront être souscrits.

Les exportations faites en Allemagne depuis le 1^{er} août écoulé, participeront à la garantie.

Les exportateurs pour les pays du Nord, en transit par l'Allemagne, sont dispensés d'intervenir dans cette garantie.

Il y a lieu de faire remarquer que le montant prévu de l'exportation en Allemagne étant de 15 millions au minimum et le crédit accordé à ce pays de 4 1/2 millions, l'étendue de la garantie de chaque exportateur ne pourra vraisemblablement dépasser le 30 % de son exportation.

Intérêts suisses en Russie

Il a été proposé au département politique, pour garantir le mieux possible les intérêts suisses en Russie, de fonder une association suisse-russe de créanciers, dont la tâche serait avec l'appui des autorités politiques, de représenter les revendications suisses et de chercher à obtenir autant que possible leur réalisation.

Les Suisses, hommes d'affaires et particuliers, qui possèdent des biens quelconques en Russie, sont convoqués dans ce but pour le samedi, 14 septembre, à 11 heures du matin, dans la salle du Conseil des États, pour une discussion d'orientation, et éventuellement pour la constitution de cette association. Les intéressés qui veulent prendre part à l'assemblée ou s'y faire représenter doivent le communiquer, par écrit, d'ici au jeudi 12 septembre, au département politique, bureau 144, en indiquant leurs revendications.

Le bilan de guerre 1914-1918

Pour couvrir les dépenses résultant de la guerre, on songea à faire appel au marché des capitaux par la voie de l'emprunt. L'Allemagne commença dès septembre 1914; l'Autriche et la Hongrie, puis la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie suivirent, avec plus ou moins de succès. En France, on recourut jusqu'en automne 1915 à l'emprunt à court terme (Bons et Obligations de la Défense Nationale). Depuis, les emprunts consolidés se sont suivis à intervalles plus ou moins réguliers. En Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Italie et aussi aux États-Unis, ces opérations de consolidation se sont effectuées à date plus ou moins fixe, généralement tous les six mois. Ainsi l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie ont chacune émis à ce jour huit emprunts; l'Italie en a émis cinq et les États-Unis envisagent pour cet automne le quatrième Liberty Loan. En Angleterre et en France, on a été moins régulier dans ce domaine. Jusqu'à présent, chacun de ces deux pays n'a émis que trois grands emprunts de consolidation, dont le dernier remonte, pour la Grande-Bretagne, à janvier 1917 et pour la France à décembre 1917. Entretemps, une dette à court terme considérable s'est accumulée dans ces pays, dette atteignant à fin juin 1918 1.3873 millions, soit 97 1/2 milliards de francs pour l'Angleterre, et à fin janvier dernier, près de 46 milliards de francs pour la France. Mais une assez forte fraction de cette dette a été contractée à l'étranger.

D'août 1914 à fin juillet 1918, la dette des principales puissances en guerre, y compris les colonies britanniques, avait augmenté de 675 milliards de francs dont, en chiffres ronds, 225 milliards sont à la charge des Empires centraux et 450 milliards à celle des pays de l'Entente. Il est généralement admis que les frais de la guerre sont sensiblement plus élevés pour les pays de l'Entente que pour les Empires centraux, ce qui s'explique, d'une part, par la situation géographique des premiers et par la possibilité et la nécessité où ils se trouvent de se ravitailler au dehors. Ces chiffres ne comprennent qu'une fraction des bons du Trésor émis à l'étranger et n'embrassent pas toute la dette flottante contractée à l'intérieur, à la consolidation de laquelle il faudra

songer tôt ou tard. Il en est résulté, pour six grandes puissances comprises dans nos calculs¹⁾, un accroissement de la dette brute par habitant de 300 francs avant la guerre à près de 2000 francs à fin juillet 1918.

L'augmentation de la dette de guerre consolidée et flottante a surtout été considérable pour la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France; il en est de même des États-Unis depuis leur entrée en guerre au début d'avril 1917. Comme nous l'avons dit précédemment, il faudrait toutefois déduire de ces totaux les sommes souvent très importantes avancées à des états alliés. Parmi les pays neutres, la progression a été la moins forte pour l'Espagne.

Impôts.

Pour assurer le service régulier des nouveaux emprunts et combler les déficits enregistrés dans les budgets ordinaires, on dut remanier et augmenter les impôts.

Jamais la tâche des Ministères des finances n'aura été plus ingrate! Il ne s'agit plus de voter un impôt ou même un série d'impôts; partout, une réforme financière fondamentale s'impose, à une époque où l'organisme économique et financier est visiblement affaibli.

Seuls, l'Angleterre et les États-Unis ont, en vertu des traditions qui ont fait leurs preuves au cours de précédentes guerres, réussi à couvrir une partie assez notable de leur dette de guerre en recourant à l'impôt. L'*Income tax*, par exemple, a montré une élasticité remarquable. Dans la plupart des autres pays, en Italie plus particulièrement, on s'est borné à pourvoir aux nouvelles charges d'intérêt, de pensions, etc., par la création de ressources permanentes, ce qui est déjà un grand pas en ayant. Quant aux moyens d'amortir la dette de guerre, on y songera plus tard.

Partout on a cherché à accroître le rendement des services publics, en relevant de façon très appréciable les tarifs des Postes, des Télégraphes, des Téléphones et des Chemins de fer, là où ces derniers sont nationalisés²⁾. Ces services ont non seulement dû faire largement leurs frais, mais aussi collaborer à la couverture partielle du déficit général. Cette hausse des tarifs, qui trouve sa justification partielle dans l'accroissement inévitable des frais d'exploitation, a été presque entièrement supportée par le commerce et l'industrie.

On a aussi remanié la plupart des taxes et des droits existants dans tous les pays, et on a de plus institué de nouveaux impôts. Enfin, un peu partout, en France et en Allemagne surtout, on a pris des mesures rigoureuses, voire draconiennes, contre la fraude fiscale et l'évasion des capitaux.

Parmi les nouvelles mesures fiscales adoptées graduellement par tous les états belligérants et même par nombre de pays neutres, à l'instar de la Grande-Bretagne, citons, comme la plus productive, l'impôt sur les bénéfices exceptionnels de guerre (*excess profits duty*). La taxe, qui était au début de 50 %, a été relevée à 60 et 70 %, pour atteindre finalement 80 % dans certains pays (Grande-Bretagne, France, etc.). Ainsi, les entreprises soumises à cette taxe, qui évidemment retirent de la guerre de gros bénéfices doivent en restituer au Trésor les quatre-cinquièmes, déduction faite des amortissements ordinaires et extraordinaires admis par la loi. Ainsi en Angleterre, cet impôt a produit 220.215.000 l. pendant l'exercice fiscal 1917/18. Il y a lieu de remarquer que, dans son dernier discours introduisant le budget 1918/19, le Chancelier de l'Échiquier britannique a justifié le maintien du taux de cette taxe à 80 %, en déclarant que toute nouvelle aggravation aboutirait à l'évasion fiscale, tout en entravant le développement industriel indispensable à la poursuite de la lutte engagée.

Dans le groupe des impôts indirects, relevons avant tout les majorations des droits de consommation et des droits d'entrée sur de nombreux articles qui ne sont pas considérés comme étant de première nécessité (thé, café, cacao, chocolat, objets de luxe, etc.). En outre, on a lourdement frappé les boissons (alcools, vins, bières, etc.). On a généralement augmenté, dans une mesure plus ou moins forte, les droits auxquels sont sou-

mises les transactions de toute nature (valeurs mobilières, documents, actes libératoires, effets de commerce et chèques). L'Angleterre, par exemple, a abandonné le *penny postage* et doublé la *taxe du chèque* (2 d. contre 1 d.). Les services, non seulement les produits, ont été taxés; on est allé dans certains pays jusqu'à frapper d'impôt l'intérêt payé par les banques aux déposants en comptes-courants.

Comme innovation fiscale, la guerre a vu naître en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Italie la *taxe* frappant les objets dits *de luxe*. Il est possible, qu'il y ait là une assez bonne source fiscale, dont l'emploi se généralisera dans la suite, malgré les inconvénients qu'elle comporte, surtout dans des pays comme la France et la Suisse, où l'industrie de luxe a atteint une grande importance. Au surplus, l'établissement de la liste des objets frappés par cet impôt est tâche fort délicate. En général, cette liste comporte, jusqu'à présent, les pierres fines et métaux précieux, les bijoux et articles d'orfèvrerie, les parfums, les automobiles de tourisme, les pianos, certaines œuvres artistiques, les fourrures, les tapis, etc., etc. Il est probable que cette liste s'allongera à mesure que les besoins fiscaux augmenteront. La taxe de luxe a été complétée par un impôt de consommation dans les hôtels et établissements dits de luxe.

En Allemagne, la tâche fiscale du Gouvernement impérial est compliquée du fait que l'impôt direct constitue la prérogative des états confédérés.

Jusqu'à présent, on n'a que peu recouru aux monopoles, ce qui s'explique par les longues études préparatoires que tout nouveau monopole exige. De plus, le rendement n'est pas aussi certain et aussi immédiat que celui des impôts.

En résumé, on peut dire que jusqu'à présent, grâce aux multiples formes revêtues par les appels au crédit, l'action de financer la guerre a pu s'effectuer. Dans tous les pays, on a constaté que les forces et les ressources dépassaient tout ce qu'on en attendaient. Les emprunts intérieurs ont été souscrits avec assez de facilité, grâce à l'abondance de papier et à la monopolisation du marché financier pour les besoins de l'Etat. A l'extérieur, divers pays ont trouvé, à des conditions assez abordables (les pays de l'Entente surtout depuis l'entrée en guerre des États-Unis), les crédits commerciaux et de change, sans lesquels le ravitaillement aurait été impossible. Toutes les grandes nations en guerre, sauf la Russie, ont pu jusqu'à présent faire face à leurs nouvelles charges de dette.

Mais cette mobilisation financière absolument normale a produit des effets détestables; les banques d'émission, qui ont dû consentir des avances considérables aux Trésors, ont saturé de billets la circulation à un tel point que pendant de longues années elles seront soumises au régime du cours forcé. L'influence pernicieuse de l'inflation sur les prix de tous les produits est flagrante. La dette flottante, les crédits ouverts et les engagements internationaux restés en suspens avant et pendant la guerre, ont atteint, au cours des quatre dernières années, un niveau d'autant plus dangereux qu'ils ont été, en partie, contractés à l'extérieur et que leur consolidation deviendra nécessaire à une époque où le commerce et l'industrie requerront des capitaux considérables. C'est en saignant à blanc la richesse acquise que l'on a pu faire face par de nouveaux impôts ou par le relèvement d'anciennes taxes aux nouvelles charges budgétaires résultant de la guerre. Enfin une bonne partie des frais de guerre a été couverte au moyen d'avances consenties à des taux très modestes par les grandes banques d'émission; lorsqu'il faudra consolider, en admettant qu'on le puisse, cet argent coûtera beaucoup plus cher.

La formation de nouveaux capitaux est ralentie, sinon arrêtée; dans certains pays, on parle ouvertement de la conscription des capitaux.

On peut penser que la fin de la guerre marquera, au point de vue financier, l'avènement d'une ère douloureuse de transition et de liquidation. Des mesures extraordinaires deviendront inévitables si l'on veut réduire l'inflation. Faut-il pour cela désespérer de l'avenir, envisager l'appauvrissement universel, la banqueroute générale? Cela dépendra surtout de l'orientation politique et économique.

¹⁾ Allemagne, Autriche-Hongrie, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Italie.

²⁾ En Angleterre et aux États-Unis, les gouvernements ont assumé, pour la durée de la guerre, le contrôle des lignes ferroviaires.

La guerre n'a détruit qu'une partie de la richesse des peuples; pour certains pays, cette richesse reste même intacte; pour d'autres, il n'y a eu que des déplacements. Mais que comptent tous les amoindrissements matériels en regard de la disparition de tous ces combattants fauchés dans les batailles ou terrassés par les maladies!

Registre du commerce

Enregistrements:

- 2/9/18. — *Karl Thommen* (K. T.-M., de Eptingen), fabr. de vis et décolletage, Oberdorf (Bâle-Camp.).
- 2/9/18. — *Rachel Vuille* (dame Sophie-R. V., de Vaumarcus-Vernéaz), fabr. import. et export. d'horlogerie, rue de l'Université 7, Genève.
- 3/9/18. — *H. Gagnebin-Voumard* (Herbert G.-V., de Tramelan-dessus), fabr. et vente d'horlogerie, Avenue de la Trame 11, Tramelan-dessus.
- 4/9/18. — *Fritz Neukomm* (de Eggwil), décolletages p^r horlogerie, Court.
- 6/9/18. — *E. Styner* (Emile St., d'Unterentfelden, Argovie), fab. d'horlogerie, Breiten-gasse, Granges.
- 6/9/18. — *Joh. Fässler, Atelier de pierres fines* (Johannes F., de Trogen) fab. de pierres fines p^r horlogerie, Werd. N. 362 d. Maisprach (Bâle-Camp.).

Modification:

3/9/18. — La s. n. coll. « Perrenoud frères et Spahn, atelier de mécanique Duplex », La Chaux-de-Fonds, est dissoute, sa raison radiée. L'actif et le passif sont repris par *Perrenoud frères, Fabrique Nouvel*, soc. n. coll. (Albert et Edmond P., de la Sagne et des Ponts-de-Martel) fabr. en masse d'arti-

cles étampés, découpés et emboutis, rue de la Paix, 3 bis et 5, La Chaux-de-Fonds.

Radiation:

27/8/18. — *Mosimann & Co*, soc. n. coll., fabr. d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

MM. les chefs d'entreprises commerciales et industrielles sont rendus attentifs à l'annonce de la Société Suisse des Commerçants paraissant dans le présent numéro, relative à ses justes revendications formulées en présence du renchérissement incessant de la vie.

Communiqué.

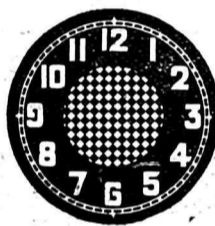
Réclamations

concernant la distribution du journal

Les abonnés de la « Fédération horlogère » qui auraient une réclamation à formuler au sujet de la distribution, sont priés de l'adresser au bureau de poste respectif et non à notre Administration, chaque bureau recevant régulièrement le nombre d'exemplaires correspondant à sa liste d'abonnés.

La poste étant responsable de la distribution du journal, n'admet d'autres réclamations que celles faites directement par l'abonné auprès du bureau qui le dessert.

Nos plaques acier



spéciales pour décalquage de Cadrons, en noir ou couleur avec zone ou centre décoré donnent le meilleur rendement et le plus joli résultat.

Häefeli & C^o - Photogreveurs
La Chaux-de-Fonds Tél. 4.33

Cotes

Diamant brut (10 septembre 1918):

Petits éclats diamant . fr. 18,50 à 19,50 le carat
Boart » — » — »
Poudre de diamant bruteur » 2,75 » 3,— »

(Maison Lucien Baszanger, Genève)

Métaux précieux (10 septembre 1918):

Argent fin en grenailles . fr. 213.— le kilo.
Or » 3725.— »

Change sur Paris fr. 80,80

Métaux (Londres, 3 septembre 1918):

<i>Etain</i> , straits,	comptant	264 1/2
	3 mois	264 1/2
<i>Plomb</i> , espagnol		29 1/2
<i>Zinc</i> , comptant		54.—
<i>Cuivre</i> , élect.		135.—
	Standard, comptant	122.—
(N. Z. Z.)	3 mois	122.—

Escompte et change

Taux d'escompte. — Suisse: Banque nationale, officiel 4 1/2 %; hors banque 4 %.— France 5 %.— Belgique —.— Italie 5 %.— Londres 5 %.— Espagne —.— Pétrograde 6 %.— Amsterdam 4 1/2 %.— Allemagne 5 %.— Vienne 5 %.— New-York —.— Stockholm 7 %.— Copenhague 5 %.— Christiania 6 %.

Changes à vue (demande et offre): France 80.80/82.80.— Italie 66.75/68.75.— Londres 21.25/21.65.— Espagne 105.—/107.—.— Pétrograde 52.—/56.—.— Amsterdam 213.— 215.—.— Allemagne 67.05/69.05.— Vienne 37.50/39.50.— Stockholm 149.75/151 75.— Copenhague 137.—/139.—.— Christiania 139.50 / 141.50.— New-York 4.30/4.70.

„METEORE“ S. A.

Certificat d'origine

BIENNE

Certificat d'origine

Laboratoire pour la fabrication de Matières lumineuses

Téléphone 7.21

Adr. télégr.: „Meteore“ Bienne.

1347

MONTRES

Sommes acheteurs au comptant de tous genres de montres et calottes, or, argent et métal, mouvements qualité bon courant.

Offres à Case postale 14 823, La Chaux-de-Fonds.

CALOTTES

savonnettes à poussoirs, argent, contrôle anglais, 13 lig. ancre, cadrans squelettes, sont achetées par: P. 1918 C.

S'adresser par écrit sous chiffres P 23312 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3524

DIRECTEUR DE FABRICATION

capable et énergique, ayant grande pratique de la branche, petites pièces ancre, désire changer de place, de préférence où il pourrait être intéressé.

Adresser offres écrites sous chiffres P 23308 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3521

A liquider Prix avantageux

stock de pinces américaines, corps 6, 6 1/2, 8, 10, 12, 20 mm., tous les dixièmes, fabrication extra soignée.

Ecrire sous K 4409 K à Publicitas S. A., Genève. 3443

COMMERÇANT SUISSE

au courant de la branche horlogère connaissant bien les marchés de la Chine, du Japon, de l'Indochine et Straits, y ayant voyagé pendant nombre d'années, avec connaissances des langues française, anglaise, espagnole et allemande, cherche combinaison avec fabrique d'horlogerie, pour retourner dans ces pays et y créer dépôts.

Offres sous chiffres P 23203 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3520

MOUVEMENTS 11" ANG.

Maison de tout premier ordre pour exportation aux États-Unis sort de très grosses commandes, livrables dès maintenant et d'ici au 31 août 1919, en mouvements seuls 11 lig. ancre à vue, qualité courante, 15 rubis, savonnettes à 2 secondes, avec marques américaines. Paiement comptant.

Offres détaillées avec échantillons sont à adresser sous chiffres P 23307 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3523

Fabrique Neuchâteloise de Bracelets extensibles et Bijouterie or

Fabrication par procédés mécaniques



C. M. - DORET

Marqué déposé
en douane

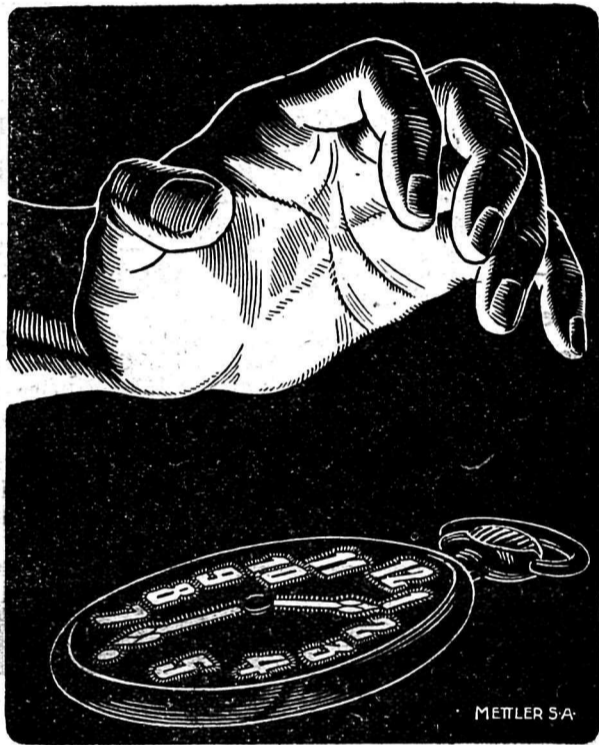
Rue Daniel JeanRichard, 39
La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Téléphone 16.36

Bracelets en tous genres, tous titres, tous poids, depuis Grs. 3,50 à 12,50.
Travail de premier ordre. — Prompte livraison. 1703

T O U T

ce qui concerne le radiumisage des cadrans, ainsi que le radiumisage des aiguilles avec matière souple pliant aisément. Méthode perfectionnée supérieure à tous les procédés en usage à ce jour. - Prix absolument sans concurrence.



Execution rapide et soignée.

Luminosité extra et durable!

Demandez prix-courant et échantillons exclusivement au
Comptoir "RADIO" LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone
ROBERT & Co RUE DU DOUBS, 75 18.91

☐ Manufacture d'Horlogerie ☐

A. GROSSERT

Crémines (Ct. de Berne)

Spécialités :

Montres Bracelets

== 13 lignes ==
ancre et cylindre
forme ronde et fantaisie

Montres 19 lignes lépine, ancre
argent et métal, 7, 10 et 15 rubis
Grande production 1896

☞ Prix avantageux. ☜



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES FABRIQUES D'AIGUILLES

SIÈGE SOCIAL

La Chaux-de-Fonds, Rue Numa Droz 83

Aiguilles en tous genres, formes et grandeurs, pour montres, pendulettes, réveils, pendules, régulateurs, compteurs, baromètres, manomètres, et tous instruments de mesurage et de précision. — **Boussoles**. — **Pièces découpées** de toutes formes. — **Brides et crochets** pour ressorts de barillets, etc., etc.

CRÉATEUR

des Aiguilles creusées et ajourées pour

Modèles déposés

"RADIUM"

40 Modèles déposés

livrées aussi avec matière lumineuse, flexible, évitant la casse et les rhabillages.

3134

Téléphone 13.14

Devis pour articles spéciaux sur demande

La Fabrique de Boîtes Paul Bouvier à St-Ursanne

peut livrer tout genre de
BOITES NICKEL
dans un délai très court.

Décoration de Boîtes de montres

or et platine

Fabrique de Bijouterie et Joaillerie

Bracelets extensibles, unis et décorés

J. BONNET

JOAILLIER - DÉCORATEUR

151, rue Numa Droz LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 12.25

Adresse télégraphique: Bijoux, Chauxdefonds 3004

Atelier de polissage et finissage de boîtes

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

LA CHAUX-DE-FONDS

Sièges: ZURICH, BERNE, BALE, ST-GALL, GENÈVE, LAUSANNE, VEVY,
LA CHAUX-DE-FONDS

Capital social: 50.000.000

Réserves: fr. 11.750.000

Dépôts d'argent en compte courant, à termes et contre Obligations ou Bons de dépôts de notre Banque aux meilleures conditions.

Placement de capitaux.

Gérance de fortune.

Garde de titres.

Matières précieuses, or, argent et platine.

Location de Coffres-forts. Installations de toute sécurité. Cabines isolées pour le détachement des coupons.

Escompte et encaissement de lettres de change sur la Suisse et l'étranger.

Avances sur titres courants.

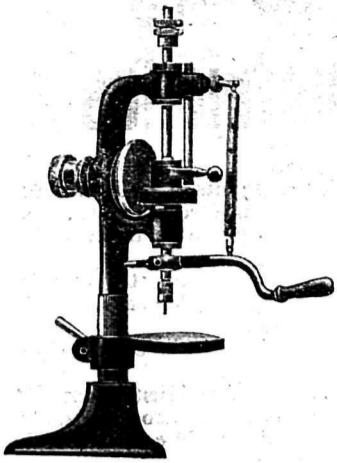
Change de monnaies et billets étrangers.

Encaissement de coupons et titres.

Fabrique de Machines

UHLMANN & Cie

Téléphone 85 **Tramelan** Téléphone 85



Spécialités :
Machine semi-automatique moderne
à tailler les pignons-coulants
— Haute précision —
Perceuse à friction
pour l'horlogerie.

Brevet No 78972 3347

☎ TÉLÉPHONE 14.38 ☎ TÉLÉPHONE

AIGUILLE RADIUM

brevetée, souple, incassable, garnissage
irréprochable, grosse production, livraison
rapide, avantages incontestables sur tous
:- les procédés connus à ce jour. :- 3323

LA CHAUX-DE-FONDS **HUGUENIN & MONNIER**
70, rue Léop. Robert

Wandfluh Cadrons C^o
BIENNE

Rob. Figer, Biemme



Boites

caisson nickelé
plaqué or.

Bracelets extensibles

en Argent, Niel, Email, Plaqué or, Métal et Acier

Bracelets cuirs et moires en tous genres

Boucles et Griffes pour bracelets cuir

Industrielle Neuchâteloise S. A.

Hôtel-de-Ville 7 b

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Téléphone 15.00.

Ad. télégr. Insa ChauxdeFonds

Installation mécanique perfectionnée pour
Découpages et emboutissages en tous genres

Articles de masse. 1461

Fabrique suisse de Ressorts de montres **Le SOLEIL A. C.**

en tous genres et pour tous pays 3009

7 Repos **LA CHAUX-DE-FONDS** Repos 7

Commission. Exportation.

Ressorts soignés. Spécialité : Ressorts renversés.
Ressorts à développement concentrique
pour chronomètres et montres de précision.
Ressorts avec brides et genres américains.

Uhrfedern. Watch springs. Molle di orologi. Mettes para relojes.



BRACELETS CUIR

véritables anglais
en toutes largeurs et qualités.
Assortiment complet en stock.
Demandez offres à

Sandoz Fils & Co
La Chaux-de-Fonds
3390 Téléphone 2.34

Jn. DUCHÊNE

Niellieur-Etampeur

152 Doubs *La Chaux-de-Fonds Doubs 152,*
Taille-douce, eau-forte, relief,
Incrustations, appliques, cadrans, etc.
Niel en tous genres.
Téléphone 1141

FABRIQUE D'HORLOGERIE

Optima

F. PETER, Grenchen

Spécialité de montres bracelet or et argent

8 lignes ancre

16 rubis, 17/12, spiral breguet, qualité irréprochable.

Grand choix et stock en dernières nouveautés
articles de Genève. 3302

La maison est installée à livrer rapidement grandes séries
de mouvs. 8^m ancre soignés
et 9^{3/4} spiral plat ou breguet à prix sans concurrence.

Charbon de bois dur

sec, 1^{re} qualité, à vendre à fr. 39 les 100 kg. par n'importe quelle
quantité.

S'adresser à

B. Giuliano,

Commerce de bois et charbon,

3434

LA CHAUX-DE-FONDS, Hôtel-de-Ville 21 a.

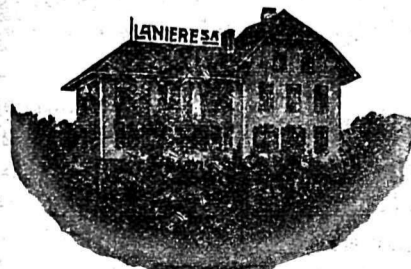
Marché Anglais

Faire offres pour tous genres calottes et grandes
pièces nickel et principalement argent, contrôle anglais,
de même pour grandes pièces et calottes anses ou
plots, 9, 15 ou 18 k., contrôlées avant le 5 Décem-
bre 1916.

Paiement comptant.

3343

Adresser offres sous chiffres P-20076-C à Pu-
blicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.



Bracelets cuir et moire

en tous genres 3391

Lanière S. A.

Bureau : La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre, 61
Téléphone 6.64

Chef de Fabrication

connaissant à fond toutes les parties de la terminaison de la petite pièce ancre, **actif, énergique et sérieux**, est demandé par fabrique importante de la Chaux-de-Fonds. Place d'avenir.

Adresser offres sous chiffres P 23282 C à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.** 3514

Fabrique d'Horlogerie

cherche à entrer en relation avec maison pouvant sortir de bonnes et régulières commandes en 18 lignes ancre, serait éventuellement disposée à accepter des **terminages en grandes séries.** 3507

Adresser offres sous chiffres S 1675 Y à **Publicitas, S. A., Soleure.**

OUTILLEUR

Importante fabrique d'horlogerie engagerait un bon ouvrier bien au courant du petit outillage pour seconder le technicien. 3509

Faire offres avec références sous chiffres P 864 U à la **Publicitas, à Bienne.**

Qui ou quel atelier entreprendrait le montage de boussoles en grandes séries

Faire offres sous chiffres P 2401 N à **Publicitas S. A., Neuchâtel.** 3467

On cherche

fabricant qui pourrait fournir roues de finissage complètes avec pignons.

On sortirait également séparément : taillages de pignons, tiges garnies, rochets et renvois finis, masses et ressorts de masses, bascules et ressorts de bascules, barillets complets et visserie terminée. - Importantes commandes à sortir régulièrement.

S'adresser sous chiffres P 23286 C à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.** 3508

- COMMIS - 6 à 9 lignes

pour diriger atelier de fabrication petite pièces ancre est demandé au plus vite par maison de premier ordre; à jeune homme capable et énergique, ayant rempli place analogue, est offert situation avec fort salaire et intéressement.

Adresser offres à **Case postale 14 823, La Chaux-de-Fonds.** 3503

Aux Chefs des entreprises commerciales et industrielles

L'Assemblée des délégués de la Société suisse des Commerçants a indiqué dans une résolution quelles sont les revendications minimales qui devaient être réalisées, afin de **combattre** efficacement la **situation intenable** dans laquelle se trouvent les **EMPLOYÉS DE COMMERCE.**

Les enquêtes faites, il y a peu de temps et encore tout récemment par notre Association démontrent clairement et irréfutablement que la grande majorité des employés de commerce, est **insuffisamment salariée.**

La Société suisse des Commerçants a organisé une vaste action destinée à protéger les employés de commerce.

Avant de prendre d'autres mesures, nous prions encore une fois **instamment** MM. les chefs des entreprises commerciales et industrielles qui n'ont pas encore ou seulement insuffisamment fait droit **aux revendications** des employés de commerce, de bien vouloir prendre en considération la présente requête, à savoir :

1. Paiement des retenues de salaire faites au début de la guerre.
2. Allocations de renchérissement s'élevant à 50 % du traitement payé au début de la guerre. Augmentations normales de traitement non-comprises. 3513
3. Paiement du salaire pendant le service de mobilisation.
4. Allocations spéciales permettant aux employés de faire des provisions pour l'hiver prochain.

Nous espérons que nous n'aurons pas appelé en vain à la bienveillance de MM. les chefs des maisons de commerce et entreprises industrielles.

Au nom du Comité central de la Société suisse des Commerçants :

Le Président,
Auguste LUTZ.

Le Secrétaire,
PH. SCHMIDT-RUEDIN.

Mécanicien

ayant atelier bien installé, construisant les **machines d'horlogerie**

cherche fabricant

ou capitaliste qui serait disposé à lui avancer environ fr. 15.000 contre exécution de commandes de machines ou s'intéresserait comme commanditaire passif dans l'affaire. 3512

Affaire sérieuse et références de 1^{er} ordre.

Adresser offres sous chiffres **K 2777 U à Publicitas S. A., Bienne.** 3512

Chef d'établissement

connaissant à fond la montre ancre et cylindre, et capable de diriger atelier d'une soixantaine d'ouvriers

est demandé

par importante fabrique d'horlogerie.

Personnes ayant déjà occupé poste semblable, sont priées de s'adresser avec certificats et références sous chiffres **P 5224 F à Publicitas S. A., Bienne.** 3514

Savonnette 18 kt. grs. 70, répétition à minute, chronographe 23 rubis, mouvement LeCoultre

est à vendre.

Adresser les offres sous chiffres **P 669 U à Publicitas S. A., Bienne.** 3516

Terminages

On entreprendrait terminages de mouvements 9 3/4 à 10 1/2 lignes ancre. Travail garanti.

Faire les offres sous chiff. **F 2824 U à Publicitas S. A., Bienne.** 3517

Sommes acheteurs

12 à 13 lig. cylindre sav. argent

contrôle suisse, gravé genre anglais, remontoir, et

11 lig. ancre 15 rubis

tirette, bracelet argent à anses, contrôle suisse, cadran blanc, sans secondes.

Adresser offres sous chiffres P 228 N à **Publicitas S. A., St-Imier.** 3510

1 TECHNICIEN CALIBRISTE

trouverait place

le 1^{er} octobre 1918.

**A. SCHILD S. A.
Selzach**

S'adresser à Granges.

Se présenter à Granges. 3497

MOUVEMENTS

2 grosses mouvements Roskopf (Hahn) qualité soignée, en partie pivotés, **avec boîtes nickel**, sont à vendre à prix avantageux.

Adresser offres sous chiffres P 5916 J à **Publicitas S. A., St-Imier.** 3504

On offre à remettre dans le vignoble neuchâtois pour janvier 1919 ou époque à convenir

bon commerce d'horlogerie et bijouterie

Faire offres en indiquant le capital disponible, le vendeur pouvant rester intéressé si le preneur ne dispose pas de la somme nécessaire.

Commerce important. Bénéfice assuré.
Adresser offres sous chiffres P 1000 N à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3433

A vendre

5000 cart. montres bracelets cyl. 15 lig., avec et sans radium.

Offres sous chiffres P 23159 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3432

Manufacture d'horlogerie de la Suisse allemande cherche pour entrer immédiate ou à convenir

Employé de bureau

marié, au courant de la fabrication et de la correspondance française. Pour personne capable et ayant rempli avantageusement place analogue traitement élevé.

Faire offres sous H 4920 Q à PUBLICITAS S. A., BALE. 3496

FIL DE BRONZE

Les Usines métallurgiques **Aubert, Grenier & Cie, Cossonay-gare** fabriquent du fil de bronze pour brosses, boutons à pression, spiraux, ressorts, etc., et du fil de cuivre dur pour pieds de cadrans, diamètre 12/100 à 50/100. Livraison rapide. P 23182 L 1883

- TERMINAGE -

On cherche à s'intéresser financièrement à atelier de terminages, ancrés et cylindres.

Adresser offres à Case postale 20445, La Chaux-de-Fonds. 3471

FRANCE

Les Fabricants avec ou sans contingent pour la France sont priés de faire leurs offres pour:

Calottes 13 lig., ancre 10 à 15 rubis, carré cambré, métal, argent, plaqué, Radium.

Calottes 9 à 11 lig., plaqué, pr extensibles, cylindre
Calottes 11 à 13 lig., cylindre et ancre, rondes, métal et argent, qualité bon courant.

Montres métal, cylindre et ancre, 16 à 18 lig., qualité bon courant.

Montres 8 jours réveils, radium, Portefeuille. et tous articles pour France.

On demande offres également pour Mouvements finis 10 1/2 lig. ancre. 3491

Offres à Messieurs **M. P. Dreyfus & Co, Fabrique Pallas, La Chaux-de-Fonds**

Fabrique d'Horlogerie

fabriquant montre ancre 19 et 20 lignes, lép. et sav. or, en qualité très soignée, réglage de précision et bienfacturé garantis cherche à entrer en relations d'affaires avec preneurs sérieux.

Adresser offres sous chiffres P 23250 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3492

Représentant-Dépositaire

Un bureau commercial sérieux, se met à la disposition d'une bonne maison d'horlogerie ou de fournitures.

Meilleures références.
Ecrire case postale 11879, La Chaux-de-Fonds. 3486

Caissier - Comptable

expérimenté, bien au courant de la branche horlogère, cherche place stable dans maison sérieuse. Références de 1^{er} ordre à disposition.

Adresser offres écrites sous chiffres P 15621 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3483

Mécanicien

faiseur d'étampes

connaissant à fond son métier, spécialiste pour étampes de roues et acier, connaissant aussi l'outillage d'ébauches, cherche place comme chef pour époque à convenir.

Adresser offres sous chiffr. P 15626 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3493

Perles japonaises

première qualité, sont en vente en quantité. 3299

Adresser offres s. chiffres P 22959 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

9 lignes cylindre

Qui peut fournir des mouvements prêts de bonne qualité ?

Adresser offres sous chif. P 23234 C à Publicitas S. A., Chx-de-Fonds. 3484

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert comptable, Zurich. F. 21

LOCARNO

A vendre propriété (maison moderne avec 1700 m² de terrain entouré), située dans le quartier industriel. Locaux indiqués pour industrie d'horloges; force électr., eau et gaz. Prix 48.000 fr. S'adr. Case postale N° 17480, Locarno. 3518

CAMÉES

de tous diamètres, Sardoines, Carniole, Corail, ainsi que colliers coraux tous genres, pendeloques, boutons, etc. etc. Vente en gros et pour joailliers. Seulement première qualité et par quantités 3300

Offres sous P 22960 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

Aide-technicien mécanicien

pour surveillance de fabrication et du personnel est demandé par fabrique de boussoles et autres petits appareils en métal.

Faire offres avec références sous P 2403N à Publicitas S. A., Neuchâtel. 3466

On demande à entrer en relations avec fabricant suisse de

Lampes électriques de poche

actionnées par un mouvement d'horlogerie. Affaire importante.

Adresser offres sous chiffres P 23292 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3515

Chef-Régleur

Fabrique d'horlogerie soignée cherche pour de suite ou époque à convenir un chef régleur connaissant la partie à fond et ayant une grande habitude des réglages soignés et observatoire. Place d'avenir pour personne compétente. Discretion absolue.

Offres avec références sous P 762U à Publicitas S. A., Bienne. 3495

Genres Amérique

Nous achetons au comptant, contre espèces, aux meilleurs prix, tous genres 13 lig. ancre, calottes et mouvements seuls, aussi mouvements 8 1/2 lig. et 10 1/2 lig., le tout avec marques américaines.

Adresser offres sous chiffres P 23262 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3504

TERMINAGES

Fabrique importante de la Chaux-de-Fonds désire entrer en relations avec terminateur bien installé pour la pièce ancre 13'''.

Faire offres écrites sous P 23274 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 3502

A VENDRE

48 cartons de montres lépine argent 900 guillochées et gravées genres Sud, cuvettes argent, mouvements 19 lignes ancre, système **Roskopf**, dorés, plats, échappement empierré, qualité soignée, cadrans blancs à seconde. Qualité garantie, prix avantageux.

Faire offres écrites sous chiffres P 23306 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds 3522

Qui achète grenat contre-pivot

deuxième choix et un petit lot de grenats contre-pivot soigné. 3519

Faire offres écrites sous P 26065 L Publicitas S. A., Lausanne.

Fournitures

d'horlogerie, mouvements et boîtes tous genres, sont achetées.

Adress. offres à Case postale 781, Chx-de-Fds. 3485

Répétition

grande sonnerie quart, contrôle anglais, 18 k., jaune, mouvement très soigné, très forte boîte, à vendre. Superbe occasion.

Offres sous P 22961 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 3301

Occasion

A vendre 9 cart., cal anse argt., cont. angl., 10 1/2 cyl. 8 rub., 8 douz. finiss. A. S., 10 1/2 cyl. 8 rub., avec assort. boîtes, cadr. etc. Prix avantageux.

Offres sous chif. Z 2810 U à Publicitas S. A., Bienne.

Machines

On cherche de suite:

1 machine à tourner les aciers.

1 machine à tailler les breguets. 3505

Fonderie de Nickel et Crysole

entreprendrait fonte et laminage en bandes par grandes séries. 3506

Ecrire sous chiffres P 15633 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffres P 15628 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.



USINES DE LORETTE PORRENTROY

FONDERIE ET ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Télégrammes : ULP

Téléphone : 166

livrent rapidement toutes pièces **Fonte** brutes de fonderie
ou usinées à **des prix avantageux.**

3473

BUREAUX à PARIS :

8, Rue de la Michodière (Opéra)
27, Rue du 4 Septembre

NOTRE ATELIER SPÉCIAL DE MODELAGE ATTACHÉ A NOTRE FONDERIE
se charge de l'exécution de tous genres de modèles, suivant dessins ou croquis.

Ateliers d'Art Ka-Bé

Fabrique : GENEVE, 18, Quai de St-Jean.

Bureau : Chaux-de-Fonds, rue de la Paix, 91

BIJOUTERIE - BRACELETS EXTENSIBLES

30071

BOITES DE FORMES

— Platine — Or — Argent —

DÉPARTEMENT : DÉCORS

Direction : J.-A. BREGNARD, décorateur

*Avez-vous des Boîtes à décorer en ciselure, taille-douce,
guilloché, gravure riche, peinture sur émail ou joaillerie,*

DEMANDEZ

*nos Dessins - - - nos Echantillons et - - - nos Prix
Toujours des Nouveautés. - - - Exécution rapide et soignée*

BREVETÉ

Bracelets extensibles p^r anse. - Fabrique "AGNAN", Marque déposée, **E. Mathey & Fils,** LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

COANSE 3000

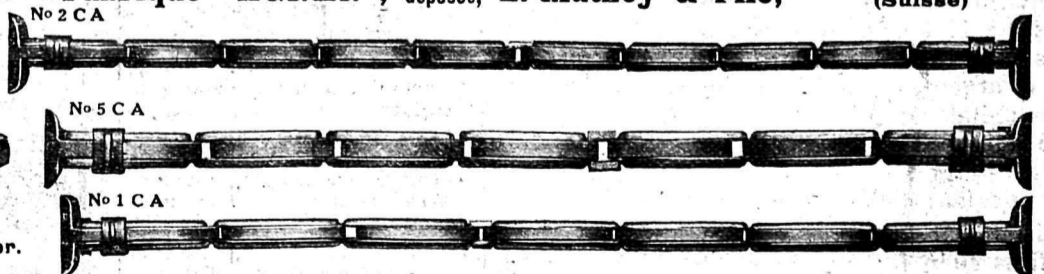
Pour l'ouvrir
faire glisser le lien.
Pour le fermer presser
sur le crochet.



Sur demande
échantillons avec prix.

plaqué or.
Or, argent

Même ouvert ne
peut être perdu.



BREVETÉ

FABRIQUE D'ÉCHAPPEMENTS A ANCRE

Spécialité : petites pièces et pièces basses

genre extra soigné
Arthur REYMOND

Orient, Val de Joux (Suisse)

P 25370 L

Téléphone 22.

3342

Sertissages sur acier

(coquerets, plaques, huils, etc.) - Contrepivots rubis et saphir,
sont livrés aux meilleures conditions et le plus promptement
par la fabrique

CH. MEYLAN, Orient (Val de Joux)

Installation pour la grande série. Qualité soignée

3396